

# Plan d'engagement de réussite étudiante

---

Cégep de Saint-Jérôme

2025-2030

Le *Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030* a été conçu en collaboration avec les membres des comités suivants :

**Comité directeur de la réussite**  
**Comité collaborateur de la réussite**

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>1. FAITS SAILLANTS DU PLAN DIRECTEUR DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2019-2025 .....</b>	<b>5</b>
1.1 Portrait de la réussite, persévérance et diplomation.....	6
1.1.1 Moyenne générale au secondaire des personnes étudiantes admises.....	6
1.1.2 Réussite en première session.....	7
1.1.3 Persévérance en troisième session.....	8
1.1.4 Obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC).....	9
1.2 Leviers issus du bilan 2019-2025.....	10
<b>2. COMITÉS ET MANDATS .....</b>	<b>11</b>
2.1 Comité directeur de la réussite .....	11
2.1.1 Composition.....	11
2.1.2 Mandats.....	11
2.2 Comité de promotion de la réussite.....	12
2.2.1 Composition (Saint-Jérôme).....	12
2.2.2 Mandats.....	12
<b>3. PLAN D'ENGAGEMENT DE RÉUSSITE ÉTUDIANTE 2025-2030 .....</b>	<b>13</b>
<b>4. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION .....</b>	<b>15</b>

# INTRODUCTION

---

Le Plan d'engagement de réussite étudiante a été rédigé dans le cadre des travaux du comité de pilotage du Plan stratégique 2025-2030 ainsi qu'à partir du bilan du Plan directeur de réussite éducative 2019-2025 produit en collaboration avec les comités de promotion et directeur de la réussite.

Il s'appuie sur l'énoncé de mission du cégep : « ancré dans les Laurentides et centré sur la réussite de la population étudiante, le Cégep de Saint-Jérôme (CSTJ) contribue activement à l'amélioration de la société grâce à l'excellence de son enseignement, de ses programmes et de ses activités de recherche qui répondent aux besoins d'un monde en constante évolution<sup>1</sup> ». En partenariat avec son milieu, il joue un rôle crucial dans le développement de la collectivité. De plus, il s'insère dans les trois aspirations du Plan stratégique 2025-2030 du collège :

- Une expérience étudiante épanouissante;
- Un milieu de vie humain et engageant ;
- Des initiatives créatives et novatrices.

Il a aussi été élaboré en concordance avec le troisième enjeu du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Enseignement supérieur (MES)<sup>2</sup>. Enfin, une nouvelle façon de penser la réussite a inspiré la rédaction de ce Plan, la vision tridimensionnelle de la réussite de De Clercq<sup>3</sup>. Les actions des cinq prochaines années seront soutenues par cette vision élargie de la réussite qui tient compte des volets académique, socio-éducatif et personnel de la réussite.

## Réussite académique :

« La satisfaction d'une personne étudiante aux critères minimaux de maîtrise des compétences relatives à son cursus selon les normes, les usages et les décrets de son contexte éducatif validée par le jury de délibération. »

Se mesure au niveau macro (taux de réussite)

## Réussite éducative :

« L'évolution dans le degré de maîtrise et le type de connaissances et compétences développées par la personne étudiante dans un programme d'enseignement supérieur. »

Se mesure individuellement (compétences transversales)

## Réussite étudiante :

« L'atteinte par la personne étudiante de ses objectifs personnels selon sa temporalité et son contexte, et une forme de stabilisation dans l'enseignement supérieur. »

Concordance entre ses objectifs et le contexte de l'enseignement supérieur

Le Plan d'engagement de réussite étudiante porte ce nom, car nous croyons en l'importance de l'épanouissement personnel de nos personnes étudiantes et nous avons la conviction que celui-ci contribue aux autres types de réussites. Finalement, rappelons que le Plan d'engagement de réussite étudiante s'adresse à l'ensemble de la population étudiante fréquentant le CSTJ.

<sup>1</sup> Cégep de Saint-Jérôme (2025), Planification stratégique 2025-2030.

<sup>2</sup> Ministère de l'Enseignement supérieur (2023). Une expérience étudiante propice à la réussite, Plan stratégique 2023-2027.

<sup>3</sup> De Clercq, M., Perret, C., & Constans, A. (soumis). D'une réussite quantitative à qualitative dans l'enseignement supérieur : Approche tridimensionnelle et conceptualisation. Carrefour de l'éducation.

# 1. FAITS SAILLANTS DU PLAN DIRECTEUR DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE 2019-2025

---

Avant de rédiger le Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030, il importait de procéder au bilan du plan précédent. Au cours de la session d'automne 2024, les comités de promotion et directeur de la réussite ont été consultés dans le cadre de la rédaction de ce bilan. Il a été préparé à partir des objectifs suivants :

- Dresser un portrait de la réussite, de la persévérance et de la diplomation des personnes étudiantes ;
- Évaluer la mise en œuvre des mandats des deux comités (comité de promotion de la réussite et comité directeur de la réussite) ;
- Faire le bilan de l'atteinte des trois objectifs prévus au Plan ;
- Émettre des constats et pistes d'amélioration afin d'orienter les travaux de rédaction du prochain plan.

Il apparaît aussi important de spécifier que le nombre de personnes qui ont recours au Service d'aide à l'intégration des étudiantes et des étudiants (SAIDE) est en croissance constante depuis sa mise sur pied. À titre d'exemple, lors de la rédaction du plan directeur de réussite éducative 2019-2025 (automne 2018), le nombre était de 903 pour les trois campus, soit 17 % de la population étudiante de l'époque. À ce jour (avril 2025), 1166 personnes ont maintenant accès aux services SAIDE, soit 22,7 % de la population étudiante. Depuis 2023, de nouvelles personnes étudiantes bénéficiant du SAIDE se sont ajoutées : les personnes n'ayant pas de plan d'intervention au secondaire, mais demandant à avoir accès à des mesures (EBP) ainsi que celles qui avaient un plan d'intervention au secondaire sans la présence d'un diagnostic spécifique (SAIDT). En avril 2025, on dénombrait 35 personnes EBP et 182 personnes SAIDT qui bénéficiaient de services d'accompagnement de la part du SAIDE en plus des 949 autres personnes ayant des mesures SAIDE. Cette augmentation de personnes bénéficiant d'un accompagnement pour favoriser leur réussite dans les meilleures dispositions met une pression sur les personnes intervenantes du SAIDE.

## 1.1 Portrait de la réussite, persévérance et diplomation

Les données présentées dans la section qui suit couvrent l'ensemble des personnes étudiantes pour nos trois campus. Étant donné que les écarts réseau sont aussi présentés à certains endroits, nous avons choisi de rassembler l'ensemble des programmes et catégories de personnes étudiantes pour offrir un portrait global de la réussite au CSTJ et diminuer le nombre de données présentées.

L'ensemble de ces indicateurs offrent un portrait de la réussite académique de nos personnes étudiantes de nos trois campus réunis.

### 1.1.1 Moyenne générale au secondaire des personnes étudiantes admises

La MGS est un prédicteur de réussite en première session<sup>4</sup>. Les études démontrent un lien étroit entre les résultats scolaires au secondaire et la probabilité de réussite. Il ne s'agit évidemment pas de déterminisme, mais la probabilité de réussir est étroitement liée aux résultats du secondaire<sup>5</sup>. Les données qui suivent présentent la MGS des personnes étudiantes admises aux secteurs préuniversitaire, technique ainsi que dans le cheminement Tremplin-DEC.

<b>MGS</b> (moyenne générale au secondaire)	A2019	A2020	A2021	A2022	A2023	A2024
<b>CSTJ — Préuniversitaire</b>	80,9	81,7	81,8	81,9	81,9	82,4
<b>CSTJ — Technique</b>	76,9	77,4	78,2	77,6	78,6	78,4
<b>CSTJ — Tremplin DEC</b>	75,3	75,2	75,8	76,1	76,8	76,5

Les écarts avec le réseau sont situés dans un intervalle compris entre -0,5 et 0,7 point de pourcentage pour tous nos programmes réunis. Ils n'ont pas été ajoutés pour ne pas alourdir les tableaux.

Il apparaît important de spécifier que les personnes étudiantes de la population A (en provenance du secondaire) ont souvent une Moyenne générale au secondaire (MGS) plus élevée que celles de la population B (ayant du vécu collégial avant leur arrivée dans un programme X). Cependant, nous avons observé, au fil des années, que malgré le fait que les personnes étudiantes de la population A soient plus fortes à l'arrivée, elles vivent davantage d'écueils en première session que les personnes étudiantes de la population B. Il ne faut donc pas surestimer la MGS des personnes étudiantes en période de transition aux études collégiales et ne pas oublier l'importance de les accompagner dans cette période cruciale. Ces données sont analysées annuellement afin de faire, par exemple, le suivi de la réussite de nos personnes étudiantes nouvellement admises dans certains programmes où des projets de réussite sont mis en place.

<sup>4</sup> Le SRAM nous invite à la prudence pour les cohortes ayant effectué leur secondaire 4 et 5 en 2019-2020 (nos cohortes A-2020 et A-2021), car les résultats chiffrés pour fins de calcul de la MGS ont été moindres que les 14 résultats chiffrés normalement utilisés étant donné les remarques Réussite (REU) octroyées dans le cadre de la pandémie.

<sup>5</sup> PSEP, guide de l'utilisateur, 2024

### 1.1.2 Réussite en première session

Les données qui suivent font état de la réussite en première session. Les écarts avec les personnes étudiantes des mêmes secteurs de collèges affiliés au SRAM (écart réseau) y ont été ajoutés en guise de comparaison. Les données pour les cohortes A2020 et A2021 ont été mises en italique. Ces sessions ont été marquées par la pandémie, où le MES a permis aux personnes étudiantes qui en avaient le besoin de demander une mention incomplet COVID (IN) si elles ne pouvaient terminer un ou des cours dans des dispositions optimales. De ce fait, les taux de réussite ont augmenté, les IN ayant remplacé dans plusieurs cas des échecs potentiels.

Nous constatons une amélioration de la réussite en première session depuis l'automne 2019, et ce, même en comparaison avec l'écart réseau pour les cohortes du secteur préuniversitaire. Soulignons les nombreuses initiatives mises de l'avant pour accueillir les personnes étudiantes de première session et favoriser leur réussite tant du point de vue académique que personnelle. Toutes ces initiatives portées par l'ensemble de la communauté ont certainement contribué à cette amélioration de la réussite en première session et mériteront d'être maintenues dans la prochaine planification.

<b>Réussite 1<sup>re</sup> session</b>	A2019	A2020	A2021	A2022	A2023	A2024
<b>CSTJ — Préuniversitaire</b>	<b>75,4</b>	<b>90,5</b>	<b>84,6</b>	<b>79,2</b>	<b>81,7</b>	<b>86,7</b>
<i>Écart réseau</i>	-8,0	2,2	-0,8	-4,4	-3,3	-1,9
<b>CSTJ — Technique</b>	<b>76,4</b>	<b>90,8</b>	<b>84,8</b>	<b>77,0</b>	<b>78,5</b>	<b>82,7</b>
<i>Écart réseau</i>	-4,3	5,2	4,3	-2,7	-2,1	-2,8
<b>CSTJ — Tremplin DEC</b>	<b>61,6</b>	<b>78,4</b>	<b>69,3</b>	<b>67,7</b>	<b>66,2</b>	<b>74,2</b>
<i>Écart réseau</i>	-4,6	5,6	1,3	1,3	-1,3	-2,3

### 1.1.3 Persévérance en troisième session

Les données suivantes présentent la réinscription en troisième session au CSTJ, « Même collège Tout programme » (MCTP), ce qui inclut les changements de programme chez les personnes étudiantes entre leur arrivée au collège et leur troisième session. Notons aussi que la réinscription en troisième session signifie que la personne n'a pas interrompu ses études trois sessions après son inscription initiale. Les données pour les cohortes admises à l'automne 2024 ne sont pas présentées, car ces personnes étudiantes sont actuellement en deuxième session.

<i>Réinscription 3<sup>e</sup> session (MCTP)</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>
<b>CSTJ — secteur préuniversitaire</b>	<b>73,4</b>	<b>71,1</b>	<b>76,5</b>	<b>72,5</b>	<b>77,8</b>
<i>Écart réseau</i>	<i>-7,8</i>	<i>-10</i>	<i>-2,4</i>	<i>-6,5</i>	<i>-3,8</i>
<b>CSTJ — secteur technique</b>	<b>72,0</b>	<b>74,7</b>	<b>72,7</b>	<b>67,6</b>	<b>73,3</b>
<i>Écart réseau</i>	<i>-4,2</i>	<i>-2,3</i>	<i>0,9</i>	<i>-4,7</i>	<i>-2,6</i>

Nous remarquons que la persévérance est plus élevée pour le secteur préuniversitaire que le secteur technique depuis les trois dernières années. De plus, les écarts avec le réseau sont moins importants depuis deux années qu'ils ne l'étaient en 2019.

#### 1.1.4 Obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC)

Le Collège joue un rôle de premier ordre quant à l'orientation des personnes étudiantes. Les tableaux qui suivent présentent le taux d'obtention d'une sanction selon deux perspectives :

- MCTP : Obtention d'un diplôme d'études collégiales au CSTJ, peu importe le programme par rapport au programme d'admission de la personne étudiante ;
- Toute sanction : Obtention d'une sanction autre qu'universitaire (diplôme d'études collégiales, diplôme d'études professionnelles, attestation d'études collégiales, certificat d'études collégiales, diplôme de spécialisation d'études collégiales, module de formation technique) chez la personne initialement admise dans un programme au CSTJ.

Le taux de diplomation est présenté deux années après la durée prescrite (4 ans pour les programmes préuniversitaires et 5 ans pour les programmes techniques). Cette façon de présenter les données aide à avoir des données plus complètes en réponse au phénomène d'allongement des études observé dans le réseau depuis une dizaine d'années.

<i>Diplomation — Durée min.+ 2 (MCTP)</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>CSTJ — secteur préuniversitaire</b>	<b>52,7</b>	<b>54,5</b>	<b>53,0</b>	<b>54,0</b>	<b>51,7</b>	<b>50,9</b>
<i>Écart réseau</i>	-10,7	-8,7	-11	-10,1	-12,1	-13,4
<b>CSTJ — secteur technique</b>	<b>49,3</b>	<b>50,7</b>	<b>48,2</b>	<b>48,3</b>	<b>48,6</b>	<b>ND</b>
<i>Écart réseau</i>	-8,5	-5,2	-9,6	-6,6	-8,2	ND

<i>Diplomation — Toute sanction — Durée min. + 2</i>	2014	2015	2016	2017	2018	2019
<b>CSTJ — secteur préuniversitaire</b>	<b>65,5</b>	<b>66,5</b>	<b>65,6</b>	<b>64,4</b>	<b>64,6</b>	<b>61,7</b>
<i>Écart réseau</i>	-6,6	-5,2	-6,4	-7,8	-7,7	-10,5
<b>CSTJ — secteur technique</b>	<b>65,9</b>	<b>63,4</b>	<b>63,7</b>	<b>64,8</b>	<b>62,6</b>	<b>ND</b>
<i>Écart réseau</i>	-2,8	-3,1	-5,2	-1,7	-5,6	ND

Malgré le fait que les écarts réseau soient en hausse à certains égards, nous avons bon espoir que ces écarts seront moindres pour les prochaines cohortes à l'étude étant donné que les écarts en lien avec leur persévérance sont en diminution.

## 1.2 Leviers issus du bilan 2019-2025

En plus des données précédemment présentées, le bilan du plan précédent a permis de faire ressortir certaines pistes d'amélioration de nos pratiques quant au suivi de la réussite et des mesures mises en place.

Ces pistes ont été prises en compte lors de la rédaction du présent Plan. Elles sont catégorisées dans les paragraphes qui suivent :

**Diversité grandissante de notre population étudiante** : Le collège devra s'adapter à la diversité grandissante de sa population étudiante afin de s'assurer que des mesures soient mises en place pour favoriser la réussite de tous.

**Collaboration** : Une volonté commune de collaboration est présente entre les services et les départements, qui se matérialise via le comité promotion de la réussite. Rassembler les ressources à un même endroit, incluant les ressources matérielles et humaines pour éviter la multiplication des actions mises en place. Nous devons miser sur les compétences diversifiées de notre communauté pour mettre le tout en œuvre. Faire connaître les services offerts, les projets en cours, les possibilités de transfert de bonnes pratiques.

**Données sur la réussite** : Des outils ont été créés et sont maintenant accessibles à la communauté. Une culture d'analyse des données est en construction et il sera important de la maintenir.

Finalement, certaines pratiques mises en place se sont montrées particulièrement prometteuses. Nommons entre autres l'approche orientante, le mentorat étudiant qui méritent d'être reconduits et la pédagogie inclusive qui se retrouve dans le plan à venir. Par la suite, afin d'éviter la multiplication de mêmes initiatives, la concertation devra être au rendez-vous. Le comité de promotion de la réussite, par sa composition multidisciplinaire, pourrait en être un porteur en conservant ses mandats actuels.

Le Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030 s'appuie donc sur l'ensemble des éléments précédemment nommés issus du bilan du Plan directeur de réussite éducative 2019-2025.

## 2. COMITÉS ET MANDATS

---

Au-delà des objectifs prévus au plan directeur de réussite éducative, l'ensemble des tâches et des actions courantes relatives au plan d'engagement et de réussite étudiante sont sous la responsabilité d'une personne directrice adjointe aux études et d'une personne conseillère pédagogique. Elles sont aussi responsables d'animer les travaux du comité directeur de la réussite et du comité de promotion de la réussite, de leur proposer un plan d'action annuel, d'en assurer le suivi et d'en faire un bilan. La section qui suit présente les mandats des deux comités. En plus des mandats présentés, ils collaborent à la rédaction, mise en œuvre et évaluation du Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030.

### 2.1 Comité directeur de la réussite

#### 2.1.1 Composition

Le comité directeur de la réussite est composé des personnes suivantes :

- Direction et directions adjointes des études ;
- Direction et directions adjointes de la vie étudiante (SRA et SAIDE) ;
- Directions des centres (CCML et CCMT) ;
- Direction et direction adjointe du service de la Formation continue et services aux entreprises (FCSEI) ;
- Personne conseillère pédagogique responsable de la réussite.

#### 2.1.2 Mandats

##### Orienter

- Préciser les pistes d'action annuelles du Collège au plan d'engagement et de réussite étudiante.
- Adopter un plan d'action annuel de la réussite.
- Identifier les problématiques à prioriser relatives à la réussite et faire des recommandations aux personnes concernées.
- Déposer un bilan annuel des activités en matière de réussite au Conseil d'administration.

##### Évaluer

- Recevoir l'analyse des indicateurs de la réussite pour l'ensemble du Collège et cibler des priorités d'action.
- Assurer le suivi des actions relatives à la réussite relevant des programmes.
- Évaluer les priorités annuelles relatives à la réussite et en assurer le suivi.
- Recevoir annuellement le bilan de l'atteinte des objectifs du plan directeur de réussite éducative et en proposer une révision, au besoin.

## 2.2 Comité de promotion de la réussite

Pour répondre aux réalités spécifiques des Centres collégiaux de Mont-Laurier et Mont-Tremblant, des comités de réussite propres aux centres peuvent être mis sur pied. Responsables de déterminer leur composition, ils sont invités à se joindre au comité de promotion de la réussite de Saint-Jérôme en début d'année afin de partager les orientations ou actions communes. Des rencontres entre les comités des trois centres peuvent avoir lieu tout au long de l'année selon les besoins de partage et de collaboration.

### 2.2.1 Composition (Saint-Jérôme)

Le comité de promotion de la réussite est composé de :

- La direction adjointe des études responsable du dossier de la réussite ;
- La personne conseillère pédagogique responsable du dossier de la réussite ;
- La personne technicienne en administration responsable des données sur la réussite;
- Une personne aide pédagogique individuelle ;
- Une personne conseillère en communication ;
- Une personne conseillère en orientation ;
- Une personne conseillère pédagogique de la FCSEI ;
- Une personne conseillère à la vie étudiante ;
- Une personne conseillère en services adaptés ;
- Une personne spécialiste en sciences de l'information ;
- Une personne (professionnelle ou enseignante) en provenance de Mont-Laurier et Mont-Tremblant ;
- La personne enseignante responsable du dossier de valorisation de la langue ;
- Sept membres du corps enseignant représentant idéalement les différentes familles de programme.

### 2.2.2 Mandats

#### Influencer

- Soulever des problématiques observées liées à la réussite
- Donner un avis sur des questions liées à la réussite et ciblées entre autres par le comité directeur de la réussite.
- S'assurer que la réussite soit régulièrement à l'ordre du jour des différentes instances du collège (CA, CE et RCDP).
- Participer, au besoin, aux travaux du PREL (Partenaires pour la réussite éducative dans les Laurentides) et des partenaires externes.
- Faire des recommandations au comité directeur de la réussite quant au choix des priorités annuelles.

#### Diffuser

- Participer à la mise sur pied d'un modèle de concertation pour favoriser une culture de réussite dans les départements, programmes et services.
- Collaborer à la mise en place des activités visant la valorisation de la réussite étudiante.

### 3. PLAN D'ENGAGEMENT DE RÉUSSITE ÉTUDIANTE 2025-2030

---

Rappelons que le Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030 est partie prenante du Plan stratégique 2025-2030 du Collège<sup>6</sup>. Les aspirations, objectifs, indicateurs et cibles de ce Plan ont été définis par le comité de pilotage et en concordance avec les consultations faites dans le cadre des travaux menés pendant l'année 2024-2025.

Le Plan d'engagement de réussite étudiante 2025-2030 servira de guide pour l'élaboration des planifications annuelles en matière de réussite. Pour chaque objectif, des pistes d'action guideront le comité directeur de la réussite dans sa prise de décision lors de l'établissement des priorités annuelles. C'est donc dire qu'en 2030, au terme de cette planification, les objectifs proposés ci-dessous auront été traduits annuellement en actions précisées dans un plan d'action partagé à la communauté collégiale.

#### Aspiration 1 — Une expérience étudiante épanouissante

Nous sommes convaincus que l'expérience étudiante prend forme dans le parcours de chaque personne, depuis son projet d'études supérieures jusqu'à sa diplomation. Cette expérience repose sur des possibilités d'apprentissage enrichissantes, l'accessibilité des ressources, un accompagnement personnalisé, ainsi qu'un équilibre entre les exigences pédagogiques et le bien-être personnel.

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Accroître la réussite et la persévérance en début de parcours	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourcentage des programmes ayant un taux de réussite en première session égal ou supérieur à celui du réseau collégial</li><li>• Pourcentage des programmes ayant un taux de réinscription en troisième session égal ou supérieur à celui du réseau collégial (même collège et tous programmes confondus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 50 % ou plus des programmes égaux ou dépassent le réseau</li></ul>
Augmenter le taux de diplomation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Pourcentage des programmes ayant un taux d'obtention du diplôme d'études collégiales égal ou supérieur à celui du réseau collégial (même collège et tous programmes confondus)</li><li>• Taux de sanction d'une attestation d'études collégiales dans la durée prévue</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 30 % ou plus des programmes égaux ou dépassent le réseau</li><li>• Cible à déterminer pour la formation continue</li></ul>

<sup>6</sup> Cégep de Saint-Jérôme (2025). Plan stratégique 2025-2030.

## Aspiration 2 — Un milieu de vie humain et engageant

Nous tenons à offrir un environnement inclusif et stimulant, favorisant l'engagement, la compréhension mutuelle et la reconnaissance. Pour ce faire, nous proposons des espaces attractifs ainsi que polyvalents et nous nous laissons guider par des choix et des actions écoresponsables. L'implication active des personnes étudiantes, du personnel et des partenaires contribue à y faire vivre un fort esprit de communauté.

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Soutenir l'intégration de pratiques de pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de cours ayant intégré de la pédagogie inclusive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Progression annuelle</li> </ul>
Assurer une intégration professionnelle harmonieuse favorisant la réalisation de la mission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Perception par le personnel du processus d'intégration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cible à déterminer</li> </ul>

## Aspiration 3 — Des initiatives pertinentes et novatrices

Nous mettons à profit la curiosité, l'inventivité et l'expertise de chaque personne pour réaliser et promouvoir des actions et des projets innovants. Nous aspirons à une gestion pertinente et stratégique de l'innovation, en encourageant tout le monde à expérimenter, à penser autrement et à prendre des risques, en cohérence avec notre contexte organisationnel.

Objectifs	Indicateurs	Cibles
Enrichir la vie pédagogique collégiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de participation aux journées pédagogiques</li> <li>• Nombre de communautés de pratique</li> <li>• Nombre de publications du CSTJ</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation (30% des membres du personnel enseignant étaient présents en 2025)</li> <li>• 5 communautés de pratiques (1 communauté sur le point d'être mise sur pied)</li> <li>• 2 à 3 en date d'aujourd'hui, cible à déterminer</li> </ul>

## 4. MISE EN ŒUVRE, SUIVI ET ÉVALUATION

---

Le Plan d'engagement de réussite étudiante est présenté pour avis à la commission des études et pour adoption au conseil d'administration. Tout au long de sa mise en œuvre, le plan sera diffusé selon une version abrégée à toute la population étudiante dans l'agenda scolaire et sur le site du Collège. La mise en œuvre du Plan d'engagement de réussite étudiante sera assurée selon les mécanismes suivants :

Le comité directeur de la réussite établira à travers un plan d'action annuel les priorités selon les problématiques soulevées et dans le respect des objectifs du *Plan d'engagement de réussite étudiante*. Ce plan d'action définissant les actions, résultats attendus, responsabilités, modes d'évaluation et échéances sera ensuite présenté au comité de promotion de la réussite, à la Commission des études ainsi qu'aux services, départements et programmes touchés plus spécifiquement.

Le suivi du plan d'action annuel de la réussite est sous la responsabilité des services et des programmes touchés avec la collaboration de la personne directrice adjointe des études et de la personne conseillère pédagogique responsable de la réussite. Ces deux personnes s'assureront entre autres du bon déroulement des travaux et fourniront le soutien et l'accompagnement nécessaires aux personnes impliquées pour que les résultats souhaités soient atteints. Finalement, elles recueilleront les bilans servant à faire l'évaluation des actions initialement prévues et présenteront un bilan annuel à être adopté par le comité directeur de la réussite et présenté au Conseil d'administration. Cette évaluation annuelle permettra d'actualiser le Plan d'engagement de réussite étudiante, au besoin, en plus de donner des indices au comité directeur quant au plan d'action à produire l'année suivante.

Comme pour les plans de réussite précédents, le bilan de mi-parcours et le bilan final seront produits à partir des éléments suivants : portrait de la réussite de nos personnes étudiantes, respect des mandats des comités impliqués dans la mise en œuvre du plan et atteinte des objectifs. C'est à partir de ces bilans que le prochain plan sera élaboré.

